

Prends une longueur d'avance,
choisis l'alternance !

CEFA de l'Institut Saint-Roch

**FORMATION
ARTICLE 45**

COFFREUR/COFFREUSE
SECTEUR CONSTRUCTION – GROS ŒUVRE

- ✓ Tu aimes travailler de tes mains
- ✓ Tu es polyvalent
- ✓ Tu as une bonne condition physique
- ✓ Tu aimes travailler en équipe
- ✓ Tu aimes construire et participer à des projets

Alors, cette option est faite pour toi !



DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le coffreur est l'ouvrier qui construit, assemble, pose et démonte les ouvrages destinés à former les coffrages ou moules dans lesquels le béton est coulé suivant les plans de coffrage.

- Il/elle détermine l'emplacement exact et la structure du coffrage, il/elle met en œuvre les bois et autres matériaux, les met à dimensions et effectue le montage autour de l'armature métallique, de façon telle que le démontage soit aisé, ajuste et assemble les pièces de bois ;
- Il/elle étançonne l'ouvrage afin que l'ensemble présente une solidité et une rigidité suffisantes pour résister aux diverses pressions du béton
- Il/elle procède au décoffrage lorsque le béton est durci.

GRILLE HORAIRE

Formation générale

Français	3h/sem.
Mathématiques	2h/sem.
Sciences humaines	2h/sem.

Formation professionnelle

Atelier / Pratique professionnelle	8h/sem.
------------------------------------	---------

Formation en entreprise

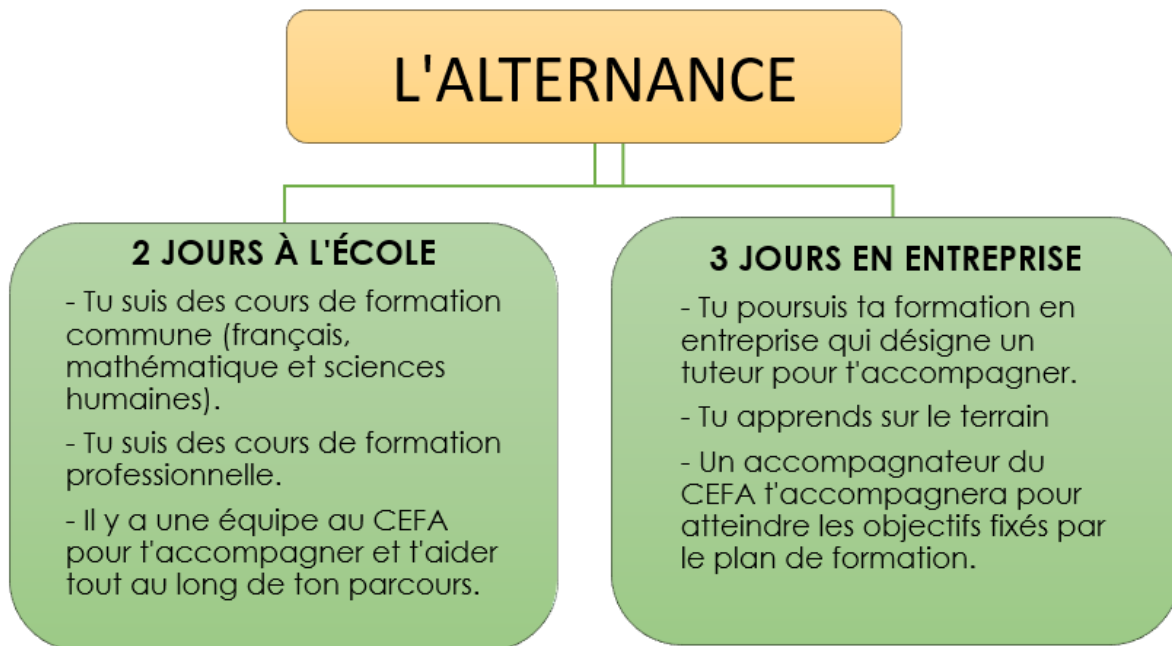
24h/sem.

La formation à l'école (deux jours) est complétée par un apprentissage sur le terrain en entreprise.

Cet apprentissage en entreprise est officialisé par la signature d'un contrat d'alternance. Ce contrat est lié au plan de formation propre au CEFA et le jeune perçoit une indemnité d'apprentissage qui évolue au fil de la formation.

Tu trouveras toutes les informations nécessaires pour comprendre l'organisation de l'enseignement en alternance sur le site web de l'Institut Saint-Roch, onglet CEFA.

Tu peux également nous contacter, nous t'expliquerons.



CERTIFICATION

✓ Certificat de qualification (CQ)

Tu es intéressé(e) ? Tu as des questions ?

N'hésite pas à contacter l'accompagnateur de la section :

Christophe Mathot : christophe.mathot@elmarche.be

LES AVANTAGES DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

- Une formation individualisée en entreprise
- Une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice
- Une pédagogie différente où tu apprends un métier par la pratique
- Une expérience en entreprise
- Une indemnité ou une rémunération de formation
- Un accès plus facile à l'emploi au terme de ta formation

Avec l'alternance, prends de l'avance !



CEFA Institut Saint-Roch
Chaussée de Rochefort, 127. 6900 Marloie
Tel : 084 / 31 41 12 Mail : cefa@elmarche.be